



Mon champ visuel va être évalué par l'ophtalmologiste

L'examen du champ visuel permet d'étudier les limites de votre champ visuel.

Qu'est-ce qu'un examen du champ visuel ?

Votre champ visuel correspond à la portion d'espace perçu par l'œil lorsque vous êtes immobile et que vous regardez droit devant vous.

L'examen du champ visuel consiste à établir les limites de cette portion d'espace.

Le champ visuel correspond à l'espace que vos yeux immobiles peuvent voir

En pratique, il consiste à explorer les limites de ce champ en présentant à différents endroits de l'espace une petite lumière d'intensité plus ou moins forte devant un œil immobile.

Cette lumière, selon qu'elle est vue ou non, permet d'établir les limites du champ visuel.

Comment me préparer avant l'examen à la maison ?

Il n'y a aucune préparation particulière pour cet examen, ni dans les jours qui le précèdent ni le jour même.

Comment se déroule l'examen ?

L'étude du champ visuel peut s'attacher à explorer l'ensemble de la zone ou peut se concentrer sur les zones moyenne et centrale.

Il existe aujourd'hui des procédures utilisant des machines spécifiques automatisées et informatisées. Dans ce cas, vous vous placez assis face à un appareil sur lequel vous devez poser le menton en face d'une coupole et fixer celle-ci. Sur cet écran apparaissent des taches blanches ou de couleurs, d'intensité lumineuse variable. Chaque fois que vous voyez apparaître ces taches, vous devez le faire savoir (interrupteur, sonnette...).

L'étude de votre champ visuel est réalisée avec une machine automatisée. Des taches blanches ou de couleurs apparaissent sur l'écran

Combien de temps dure l'examen ?

Cet examen est assez rapide. Il dure moins de 10 minutes par œil.

Où m'adresser si je dois bénéficier d'un tel examen ?

Il se déroule dans le cabinet de l'ophtalmologiste.

Cet examen est-il douloureux ?

Cet examen est totalement indolore. Rien n'est appliqué sur votre œil. Un cache est posé sur l'autre œil. Aucun produit n'est utilisé.

Vous devez simplement regarder dans une machine.

Et les résultats ?

Les résultats sont immédiats. Ils sont imprimés. L'ophtalmologiste peut en faire une interprétation rapide, et vous pouvez normalement repartir avec vos résultats chez vous.

Votre ophtalmologiste répondra à toutes vos questions concernant le déroulement de l'examen.

Rangez bien vos résultats, classez-les et n'oubliez pas de les apporter lors d'une prochaine consultation.

Informations sur le document



Conçu et validé par :

Date de validation : **13/03/13**

Comité Ophtalmologie

docvadis® est une marque déposée de Merck & Corp., filiale de Merck & Co., Inc., Whitehouse Station, NJ, USA.